



COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)
SOUS-PREFECTURE
22 JAN. 2015
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 JANVIER 2015
LA TOUR-DU-PIN

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 13 janvier 2015, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Pascal GUEFFIER à Virginie SUDRE – Christophe LIAUD à Carine VAVRE

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Bénédicte KREBS a été désignée.

DELIB 2015.01.19 05

OBJET : Convention d'entretien des espaces verts extérieurs situés aux abords de la copropriété « Le P'tit Quentin » Place de la Paix – Syndic Foncia l'Immobilière

Madame Sophie BAUDOIN, conseillère municipale déléguée à l'environnement et au cadre de vie, rappelle aux membres du conseil municipal la délibération en date du 25 février 2008 approuvant la convention relative à l'entretien des espaces verts extérieurs situés aux abords de la copropriété « Le P'tit Quentin », Place de la Paix.

Cette convention a été signée le 4 juillet 2008 pour une durée d'un an avec le Syndic de Foncia l'Immobilière. Elle stipule que la commune de Saint Quentin Fallavier assure l'entretien d'une surface privative de 40m² d'espaces verts se trouvant aux abords des bâtiments N et M de la copropriété « Le P'tit Quentin » sise Place de la Paix, jouxtant le domaine public communal, moyennant une redevance annuelle dont le Syndic s'acquitte.

Cette convention étant arrivée à échéance et la prestation d'entretien étant toujours réalisée, il est proposé la signature d'une nouvelle convention pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la passation d'une convention d'entretien des espaces verts extérieurs situés aux abords de la copropriété « Le P'tit Quentin » Place de la Paix, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2015.**
- **APPROUVE le projet de ladite convention.**
- **AUTORISE le Maire à signer la convention.**

A l'unanimité.

St-Quentin-Fallavier, le 20 janvier 2015.

Publication et transmission en sous-préfecture le

21 JAN. 2015

Le Maire

Michel BACCONNIER

